

INOVTEINT TOITURE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. **Identificateur de produit**

1.2. Nom du produit : INOVteint Toiture

1.3. Code du produit : INOVteint Toiture

1.4. **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

NA

1.5. **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Raison Sociale : SARL SODIF.

Adresse : ZA Collagnon 26770 Saint-Pantaléon-les-Vignes.

Téléphone : +33 (0)4 75 27 49 00. Fax : +33 (0)4 75 27 49 01.

Email : contact@sodif-france.fr

1.6. **Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.**

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

RUBRIQUE 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. **Classification de la substance ou du mélange**

Le produit ne doit pas être classé du décret du Ministère de l'Environnement sur la classification, le marquage, etc.

Une explication totale des phrases H se trouve au point 2.2.

2.2. **Éléments d'étiquetage**

Pictogramme(s) de danger

-

Mention d'avertissement

-

Risques, etc.

-

Sécurité

Généraux
Prévention

-

Éviter de respirer les brume/vapeurs/vapeur/pulvérisation. (P261). [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. (P284).

Intervention
Stockage

-

-

INOVTEINT TOITURE

Elimination -

Contient

-

2.3. Autres dangers

Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
(EUH210)

Autre

-

COV

VOC-MAX: 40 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A (PA)):
40 g/l.

RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM:	propane-1,2-diol
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 57-55-6 N° CEr: 200-338-0 N° REACH: 01-2011-9456809-23
CONTENANCE:	1-3%
CLP	NA
CLASSIFICATION:	
NOM:	2-(2-butoxyéthoxy)éthanol
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 112-34-5 N° CEr: 203-961-6 N° d'indice: 603-096-00-8
CONTENANCE:	1-3%
CLP	Eye Irrit. 2
CLASSIFICATION:	
	H319
NOM:	water
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 7732-18-5 N° CEr: -
CONTENANCE:	<1%
CLP	NA
CLASSIFICATION:	
NOM:	Acryl copolymer
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	-
CONTENANCE:	<1%
CLP	NA
CLASSIFICATION:	
NOM:	ammoniac%
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 1336-21-6 N° CEr: 215-647-6 N° REACH: 01-2119488876-14-XXXX N° d'indice: 007-001-01-2
CONTENANCE:	<0.05%
CLP	Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1
CLASSIFICATION:	
	H314, H400

(*) Une explication totale des phrases H se trouve au point 16. Les valeurs limites d'hygiène de travail sont indiquées au point 8, à condition d'être disponibles.

Autres informations

INOVTEINT TOITURE

ATEmix(inhale, vapeur) > 20 ATEmix(dermal) > 2000
ATEmix(oral) > 2000
Eye Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CL) = 0,1296 - 0,1944
Skin Cat. 2 Sum = Sum(Ci/S(G)CL) = 0 - 0

RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. Le médecin peut s'adresser à la clinique du travail et de l'environnement de l'hôpital. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

Inhalation

Amenez la personne blessée à l'air frais. Faites en sorte que le blessé reste sous surveillance. Prévenez les chocs en gardant le blessé au chaud et au calme. Pratiquez la respiration artificielle si la respiration s'arrête. En cas d'évanouissement; mettez le blessé en position latérale de sécurité Appelez une ambulance.

Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés.
N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20- 30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : Contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.
Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que le vomi ne revienne pas dans la bouche et la gorge.

Brûlure

Non utilisable

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune particulière

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune particulière

Informations pour le médecin

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Recommandé : Mousse résistant aux alcools; acide carbonique; poudre, eau atomisée. Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

INOVTEINT TOITURE

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si le produit est exposé à de hautes températures, par exemple en cas d'incendie, de dangereux produits gazeux de décomposition peuvent être créés. Il s'agit de : Les oxydes de carbone. Le feu va dégager une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition représente un danger pour la santé. Les pompiers doivent utiliser leurs propres équipements de protection. Les récipients fermés exposés au feu sont refroidis avec de l'eau. Ne laissez pas de l'eau ayant servi à éteindre l'incendie s'écouler dans les égouts et les cours d'eau.

5.3. Conseils aux pompiers

Une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète. En cas de contact direct avec le produit chimique, contactez le Centre de réponse chimique, en vue d'obtenir d'autres conseils.

RUBRIQUE 6 : MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas d'exigences particulières.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Pas d'exigences particulières.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage. Evitez les produits dissolvants.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir le passage "Conditions d'élimination" sur le traitement des déchets. Voir le passage sur le "contrôle d'exposition / équipements de protection individuelle" pour les mesures de protection.

RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Voir le passage "Equipements de protection individuels/ Contrôle d'exposition" pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original.

Température de stockage

Aucune information disponible

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit devrait seulement être utilisé pour les applications décrites dans la section 1.2

RUBRIQUE 8 : CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol (INRS, 2009)

Valeur limite d'exposition VME: 10* ppm

| 67* mg/m3 Valeur limite d'exposition

VLE: 15* ppm | 101,2* mg/m3

INOVTEINT TOITURE

DNEL (propane-1,2-diol): 158 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - systemic effect - Remarks: Workers DNEL (propane-1,2-diol): 10 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - local effect - Remarks: Workers

DNEL (propane-1,2-diol): 50 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - systemic effect - Remarks: General population DNEL (propane-1,2-diol): 10 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: Long term - local effect - Remarks: General population DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 101,2 mg/l - Exposure: Inhalation - Duration: short term local - Remarks: Workers

DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 20 mg/kg - Exposure: Dermal - Duration: long term systemic - Remarks: Workers DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 67,5 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: long term systemic - Remarks: Workers DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 67,5 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: long term local - Remarks: Workers

DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 50,6 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: short term local - Remarks: General population DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 10 mg/kg - Exposure: Dermal - Duration: long term systemic - Remarks: General population DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 34 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: ong term systemic - Remarks: General population DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 1,25 mg/kg - Exposure: Oral - Duration: ong term systemic - Remarks: General population DNEL (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 34 mg/m³ - Exposure: Inhalation - Duration: long term local - Remarks: General population

PNEC (propane-1,2-diol): 260 mg/l - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Fresh water PNEC (propane-1,2-diol): 26 mg/l - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Marine water

PNEC (propane-1,2-diol): 183 mg/l - Exposure: Water - Duration: Continuous - Remarks: Intermittent releases PNEC (propane-1,2-diol): 50 mg/kg - Exposure: Soil - Duration: Single PNEC (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 1 mg/l - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Fresh water PNEC (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 0,1 mg/l - Exposure: Water - Duration: Single - Remarks: Marine water

PNEC (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 3,9 mg/l - Exposure: Water - Duration: Continuous - Remarks: Intermittent releases PNEC (2-(2-butoxyéthoxy)éthanol) : 0,4 mg/kg - Exposure: Soil - Duration: Single

8.2. Contrôles de l'exposition

Le respect des valeurs limites indiquées doit être contrôlé régulièrement.

Précautions générales

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués ici.

Limite d'exposition

Les utilisateurs professionnels sont concernés par la législation sur l'environnement de travail qui concerne les concentrations maximales auquel il est permis d'être exposé. Voir les valeurs limites d'hygiène de travail indiquées ci-dessous.

Mesures techniques

Les concentrations de poussières et de gaz dans l'air doivent être maintenues aussi faibles que possible et sous les valeurs limites concernées (voir ci-dessous). Utilisez éventuellement une ventilation par aspiration localisée si la circulation ordinaire de l'air dans le local de travail ne suffit pas. Faites en sorte que les affichages du rinçage des yeux et de la douchette de secours soient bien visibles.

Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les endroits exposés du corps doivent être lavés. Lavez toujours les mains, les avant-bras et le visage.

Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

INOVTEINT TOITURE



Généralités

N'utilisez que les équipement de protection marqués CE.

Voies respiratoires

Recommandé: A , Classe 2 (Capacité moyenne), Marron

Peau et corps

Utilisez des vêtements de travail particuliers. Utilisez éventuellement des vêtements de protection pour un travail de plus longue durée avec le produit.

Mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. . Voir les instructions du fabricant

Yeux

Utilisez une protection pour le visage. Vous pouvez également utiliser des lunettes de protection étanches sur les côtés.

RUBRIQUE 9 : PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Couleur	Odeur	pH	Viscosité	Masse volumique (g/cm ³)
Liquide	Plus de couleurs				
Modification d'état et vapeurs					
Doux	8,5	-		1,15	

Point de fusion (°C)	Point d'ébullition (°C)	Pression de vapeur (mm Hg)
-	-	-

Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'inflammation °C	Inflammabilité (°C)	Auto-inflammabilité (°C)
-	-	-

Limite d'explosivité (Vol %)	Capacités oxydantes
-	-

Solubilité

Solubilité dans l'eau	n-octanol/coefficient d'eau
Soluble	-

Autres informations

Solubilité dans la graisse	Autre
-	N/A

RUBRIQUE 10 : STABILITE ET REACTIVITE

10.1. Réactivité

Pas d'informations

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable d'après les conditions qui sont indiquées dans le passage "Manipulation et conservation".

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune particulière

10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé au réchauffement (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

10.5. Matières incompatibles

Des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts et des réducteurs forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

INOVTEINT TOITURE

RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité élevée

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
ammoniac%	Rat	LD50	Oral	350 mg/l
ammoniac%	Rat	LC50	Inhalation	1,4 mg/l
Acryl copolymer	Rat	LD50	Oral	>5000 mg/kg
Acryl copolymer	Rabbit	LD50	Dermal	>2000 mg/kg
Acryl copolymer	Rat	LC50	Inhalation	> 20 mg/l
propane-1,2-diol	Rat	LD50	Oral	22000 mg/kg
propane-1,2-diol	Rabbit	LC50	Inhalation	317042 mg/m3

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Data on substance: ammoniac
% No adverse effect observed.

Data on substance: propane-1,2-
 diol No adverse effect observed.

Cancérogénicité

Data on substance: ammoniac
% No adverse effect observed.

Data on substance: propane-1,2-diol No adverse effect observed.

Toxicité pour la reproduction

Data on substance: ammoniac% No adverse effect observed.

Data on substance: propane-1,2-diol No adverse effect observed.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

Danger par aspiration

Data on substance: ammoniac% No adverse effect observed.

Effets sur le long terme

Aucune particulière

INOVTEINT TOITURE

RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ECOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
ammoniac%	Daphnia Fish	LC50 LC50 EC50	48 h	101 mg/l 0,89 mg/l
ammoniac%	Algae Daphnia	EC50 LC50 EC50	96 h	2700 mg/l
ammoniac%	Fish Algae Fish	LC50	18 d	>100 mg/l
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol propane-1,2-diol			48 h	130 mg/l
			96 h	>100 mg/l
			96 h	40613 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
ammoniac%	Oui Oui Oui	Pas d'informations Modified OECD Screening Test	Pas d'informations 85%
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol propane-1,2-diol		Modified OECD Screening Test	81,7

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BFC
ammoniac%	Non Non Non	-0,64	Pas d'informations
2-(2-butoxyéthoxy)éthanol propane-1,2-diol		0,905	Pas d'informations
		-107	Pas d'informations

12.4. Mobilité dans le sol

ammoniac%: Log Koc= -0,428416, Calculated from LogPow (). 2-(2-butoxyéthoxy)éthanol : Log Koc= 0,7950695, Calculated from LogPow (High mobility potential.). propane-1,2-diol: Log Koc= -84,6549, Calculated from LogPow (High mobility potential.).

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits écotoxiques, qui peuvent avoir des effets nocifs sur les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13 : CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

Déchets

Catalogue Européen de Déchets (CED)

-

Mises en garde

-

Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Marchandises non dangereuses conformément à ADR et IMDG.

14.1 – 14.4

ADR/RID

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

INOVTEINT TOITURE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

14.4. Groupe d'emballage

Notes

Code de restriction en tunnels

IMDG

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

EmS

MP**

Hazardous constituent

IATA/ICAO

UN-no.

Proper Shipping Name

Class

PG*

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil

IBC

Pas d'informations

(*) Packing group

(**) Marine pollutant

RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Limites d'utilisation

-

Demandes de formation spécifique

-

Autre

Sources

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH),
1272/2008 (CLP) INRS; Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques
en France. ED 984.

15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

Précisions sur les phrases H dont il est question dans la section 3

H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires

graves. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques.

Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1

-

D'autres symboles mentionnés à la section 2

-

INOVTEINT TOITURE

Autre

Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. L'information indiquée ne peut pas être utilisée comme spécification du produit.

Les indications de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour le produit évoqué dans la partie 1 et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir section

1) de cette fiche de données de sécurité sont marquées avec un triangle bleu.

Homologué par

Eva Paulsen

Date de la dernière modification importante

-

Date de la dernière modification légère

-